

Programme

"Les priorités transversales du contrat de ville : lutte contre les discriminations, égalité femmes-hommes, jeunesse"

Jeudi 7 mai 2015,

De 9h30 à 16h30

**Montpellier, Amphi Barat, IRTS LR
1011, rue du Pont de Lavérune**

Présentation

Selon l'article 1er de la loi du 21 février 2014, la politique de la ville doit - notamment - viser à « concourir à l'égalité entre les femmes et les hommes, à la politique d'intégration et à la lutte contre les discriminations dont sont victimes les habitants des quartiers défavorisés, notamment celles liées au lieu de résidence et à l'origine réelle ou supposée ». Dans la lettre adressée aux maires en politique de la ville, datée du 25 avril 2014, la ministre de la Ville ajoute que "le soutien à la jeunesse, à ses droits, à son autonomie, et à sa réussite, constituera au même titre que l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les discriminations, l'axe transversal et structurant des contrats de ville ». Ainsi, jeunesse, lutte contre les discriminations et égalité femmes-hommes constituent trois préoccupations des futurs contrats. Si la lutte contre les discriminations était déjà une priorité transversale des contrats urbains de cohésion sociale, l'enjeu est désormais de décliner ces axes transversaux dans chacun des piliers des contrats de ville.

Pour ce faire, des cadres de référence ont été élaborés pour aider les acteurs. Ils serviront de point d'appui pour cette journée dont l'objectif est d'apporter des clés de lecture pour leur mise en œuvre dans le cadre des contrats de ville.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

9h00 Accueil café

9h30 Introduction, Pascal Etienne, Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) du Languedoc Roussillon

9h45 La lutte contre les discriminations dans la nouvelle contractualisation : clés de lecture pour la mise en œuvre, Frédéric Callens, Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET), bureau de la prévention et de la lutte contre les discriminations.

10h30 Débat et échanges avec les participants

11h00 Etat des lieux des plans territoriaux de lutte contre les discriminations mis en œuvre en Languedoc Roussillon et perspectives, Rodolphe BERNEISE, chargé de mission, DRJSCS Languedoc Roussillon

11h30 Débats et échanges avec les participants

11h45 Comment appréhender l'égalité femmes-hommes dans les contrats de ville ?
Nadia BENTCHICOU, CGET, mission égalité femmes-hommes

12H30 Débats et échanges avec les participants

12h45 Déjeuner sur place possible (à la charge du participant et sur inscription)

Après midi : L'enjeu de la territorialisation des politiques en faveur de la jeunesse

Le cadre de référence « La jeunesse, une priorité transversale » rappelle les modalités de prise en compte de cet axe transversal et les plans, schémas et contrats sur lesquels les acteurs de la politique de la ville peuvent s'appuyer pour la mobilisation des politiques de droit commun de l'Etat et des collectivités locales. Il insiste notamment sur les engagements interministériels pris au niveau national : ceux des comités interministériels de la jeunesse (CIJ) de 2013 et 2014, et ceux de la convention interministérielle du 4 avril 2013.

14h00 - 14h20 Présentation synthétique du plan « Priorité Jeunesse » en Languedoc Roussillon, Marie-Claude Aldebert, responsable du pôle cohésion sociale territoriale et Benoit Binot, coordonnateur du plan priorité jeunesse, DRJSCS Languedoc Roussillon.

14h20 - 16h30 : Zoom sur 3 chantiers du plan « Priorité Jeunesse » à territorialiser dans le cadre des contrats de ville

La mobilité internationale : table ronde avec Franck Le Cars, DAREIC, Rectorat de l'académie de Montpellier - Corinne Lenain, DRJSCS - Evelyne Menoux, directrice de l'IPEIC - Mohamed Boudiaf, mairie de Frontignan.

Les dispositifs de mobilité internationale permettent aux jeunes de s'ouvrir à de nouveaux environnements éducatifs, culturels et sociaux, et facilitent leur insertion professionnelle et leur intégration dans la société : ce chantier devra être mobilisé plus fortement en faveur des jeunes des quartiers de la politique de la ville.

L'information des jeunes, Catherine Lemouzy, directrice du Centre Régional Information Jeunesse Languedoc Roussillon

L'information des jeunes est une priorité de l'axe transversal « jeunesse » des contrats de ville : elle concerne l'accès à la connaissance des cursus de formation et des métiers, l'accès à la santé, à la vie culturelle et sportive, au logement.

L'engagement des jeunes : l'exemple du service civique, Rodolphe BERNEISE, référent régional pour la mise en oeuvre du Service Civique, DRJSCS Languedoc Roussillon

Le service civique a été créé pour encourager le désir d'engagement des jeunes et favoriser leur autonomie. Sa montée en charge a été confirmée en mars 2015 par le comité interministériel pour l'égalité et la citoyenneté avec la volonté d'augmenter la part des jeunes des quartiers de la politique de la ville.

16h30 Clôture de la journée